



PREFET DU VAL DE MARNE

**CONTRAT DE VILLE DU HAUT VAL-DE-MARNE
PROGRAMMATION 2023
FICHE BILAN**

Nom du porteur	Ville : Chennevières sur Marne Association : Femmes Relais Médiatrices Interculturelles.
Adresse	5 Mail Rodin 94500 Champigny sur Marne
Territoire du projet	<input checked="" type="checkbox"/> Bois l'Abbé (Chennevières-sur-Marne) <input type="checkbox"/> Haie Griselle (Boissy-Saint-Léger)
Intitulé de l'action	PERMANENCES DE MEDIATION SOCIALE, CULTURELLE, SCOLAIRE, ACCES AUX DROITS, LA SANTE, ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES
Pilier	<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion sociale <input checked="" type="checkbox"/> Cadre de vie et renouvellement urbain <input type="checkbox"/> Développement économique et emploi
Dates auxquelles s'est déroulée l'action	1 ^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023
Lieu(x) de réalisation de l'action (structure, quartier...)	-Le local de l'Association Femmes Relais Médiatrices de Champigny (5Mail Rodin 94500 Champigny s/M) -Centre municipal la Colline (quartier Bois l'Abbé à Chennevières)
Public effectivement touché (Rappeler le public initialement visé)	- Public initialement visé : Les habitants du Bois l'Abbé Chennevières-sur-Marne. - Public effectivement touché : Les habitants du Bois l'Abbé Chennevières-sur-Marne. - Nombre de personnes bénéficiaires : 188 personnes habitant Chennevières-sur-Marne, dont 188 issues du quartier réglementaire du Bois l'Abbé. 132 personnes reçus lors de la permanence des Femmes Relais de Champigny (5 Mail Rodin 94500 Champigny sur marne).

	<p>51 personnes reçus lors de la permanence au (Centre municipal la Colline) Quartier Bois l'Abbé à Chennevières 3 personnes reçus lors de la permanence à (la MPT des Mordacs) 2 personnes victime de violence reçus lors de la permanence à la Maison des femmes</p> <p>- Personnes bénéficiaires par âge et par sexe :</p> <table border="1" data-bbox="663 409 1449 705"> <thead> <tr> <th>Age</th> <th>Hommes</th> <th>Femmes</th> <th>Total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>0-5 ans</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>6-15 ans</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>16-17 ans</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>18-25 ans</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>26-64 ans</td> <td>94</td> <td>94</td> <td>188</td> </tr> <tr> <td>65 ans et plus</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>94</td> <td>94</td> <td>188</td> </tr> </tbody> </table>	Age	Hommes	Femmes	Total	0-5 ans				6-15 ans				16-17 ans				18-25 ans				26-64 ans	94	94	188	65 ans et plus				Total	94	94	188
Age	Hommes	Femmes	Total																														
0-5 ans																																	
6-15 ans																																	
16-17 ans																																	
18-25 ans																																	
26-64 ans	94	94	188																														
65 ans et plus																																	
Total	94	94	188																														
<p>Objectifs obtenus par rapport aux objectifs fixés</p>	<p>Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?</p> <p>Oui les objectifs ont été atteint au regard des indicateurs, notamment pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Accompagnement à l'accès aux droits. -Rendre la population autonome dans leurs démarches d'intégration et le vivre ensemble. -Créer du lien entre les habitants et les institutions dans le cadre de la médiation sociale. 																																
<p>Difficultés rencontrées</p>																																	
<p>Des partenaires de la Politique de la Ville ont-ils procédé à une visite du lieu de l'action ?</p>	<p>Oui, plusieurs réunions et rencontres partenariales ont lieu dans l'élaboration de la mise en place du travail de médiatrice, tels que : les réunions des groupes de travail du CLSPD de Chennevières, des rencontres avec les assistantes sociales de l'EDS de Chennevières pour mettre en lien les familles</p>																																
<p>Description précise de l'action et de sa mise en œuvre</p>	<p>L'action se réalise dans le quartier prioritaire QPV du Bois l'Abbé. Les habitants de Chennevières sont reçus lors de différentes permanences pour des démarches administratives tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> -L'accès aux droits des étrangers : 75 accompagnements -La retraite/ CNAV : 17 thématiques -La CAF : 22 thématiques -Le logement : 18 thématiques -La santé : 32 thématiques -L'Éducation Nationale : 5 thématiques -Accompagnement des femmes victimes de violences : 5 thématiques 																																

	<p>-Conseillers numériques : 44 thématiques</p> <p>-Travail : 4 thématiques</p> <p>-Autres (problème de voisinage, problème de compréhension, information, renseignement, orientation...) : 6 thématiques.</p> <p>228 thématiques.</p> <p>Moyens mis en œuvre :</p> <p><u>Moyens matériels</u> : 4 lieux d'accueil :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Permanences à l'association des Femmes Relais de Champigny -Permanence au centre municipale « la colline à Chennevières sur marne » -Permanence à la Maison des Femmes -Permanence à la Maison pour tous des Mordacs <p>4 points info informatique aux différentes permanences</p> <p><u>Moyens humains</u> : 2 Médiatrices, 1 directrice</p> <table border="1" data-bbox="660 779 1517 1525"> <thead> <tr> <th></th> <th>Nombre de personnes</th> <th>Nombre en ETP</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>PERSONNEL RÉMUNÉRÉ</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)</td> <td>2</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Adultes-Relais</td> <td>3</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>Postes Fonjep</td> <td>1</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Autres emplois aidés</td> <td>0</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Volontaires ou stagiaires indemnisés</td> <td>0</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Personnel mis à disposition "payante"</td> <td>0</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Bénévoles</td> <td>1</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Volontaires en service civique</td> <td>0</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Personnel mis à disposition « gratuite »</td> <td>0</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table>		Nombre de personnes	Nombre en ETP	PERSONNEL RÉMUNÉRÉ			Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	2	2	Adultes-Relais	3	3	Postes Fonjep	1	1	Autres emplois aidés	0	0	Volontaires ou stagiaires indemnisés	0	0	Personnel mis à disposition "payante"	0	0	PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ			Bénévoles	1	1	Volontaires en service civique	0	0	Personnel mis à disposition « gratuite »	0	0
	Nombre de personnes	Nombre en ETP																																			
PERSONNEL RÉMUNÉRÉ																																					
Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	2	2																																			
Adultes-Relais	3	3																																			
Postes Fonjep	1	1																																			
Autres emplois aidés	0	0																																			
Volontaires ou stagiaires indemnisés	0	0																																			
Personnel mis à disposition "payante"	0	0																																			
PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ																																					
Bénévoles	1	1																																			
Volontaires en service civique	0	0																																			
Personnel mis à disposition « gratuite »	0	0																																			
<p>Indicateurs d'évaluation de l'action utilisés</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Nombre de personnes canavérois reçues aux permanences au centre municipal la colline -Nombre de personnes canavérois reçues aux permanences de Champigny sur Marne -Nombre de personnes canavérois reçues aux permanences de la MPT des Mordacs Nombre des personnes reçues aux permanences de la Maison des femmes Nombre des apprenants (e)reçus lors des ateliers « Moi aussi j'aide mon enfant » -Les réunions de travail avec les partenaires -Carnet de bord. -Nombres de partenariat élaborés. 																																				

Financement de l'action	<p>Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?</p> <p>Non, public précaire dans l'incapacité de payer une cotisation.</p>
	<p>Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :</p> <p>Gratuité</p>
	<p>Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :</p> <p>les salaires des médiatrices qui sont liés à l'action. Charges du personnel : temps des salariés passé (accompagnement des Canavérois (es) = 652.181h =9277.35€</p>
	<p>Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté :</p> <p>Pas d'écart significatif à constater.</p>
	<p>Contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables)</p> <p>Temps d'intervention des bénévoles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Temps des bénévoles passé sur l'action = 150h - Cout sur l'année = 1500 € <p>Mise à disposition gratuite de biens et prestations = 2500.</p>
	<p>Observations à formuler sur le compte-rendu financier de l'opération subventionnée :</p> <p>Aucune observation.</p>